

vendredi 25/01/2008 – n°4



Les jeunes des missions locales ont "Envie d'agir"

Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la santé, de la jeunesse et des sports et Françoise de Veyrinas, présidente du Conseil national des missions locales ont signé un protocole de coopération pour développer l'engagement et l'initiative des jeunes accompagnés dans les missions locales dans le cadre du programme "Envie d'agir".

Envie d'agir encourage, soutient et valorise la capacité d'initiative des jeunes, seuls ou en groupe, et dans tous les domaines : économique, social, culturel, humanitaire et sportif.

Ce programme apporte un soutien pédagogique, technique et financier pour accompagner les jeunes, de l'émergence à la réalisation effective de leur projet.

Le ministère de la santé, de la jeunesse et des sports et le CNML souhaitent rendre accessible au plus grand nombre de jeunes cette démarche de projet et en particulier à ceux qui rencontrent des difficultés d'insertion sociale et professionnelle.

Pour ces jeunes qui ont besoin de retrouver confiance en eux et être acteur de leur projet de vie, il s'agit de promouvoir l'esprit d'initiative et d'entreprise.

Les signataires de l'accord souhaitent que cette approche innovante du développement local permette aux jeunes de participer à la création de richesse sociale et économique, et dès lors, de prendre une place active dans la société.

Cette coopération portera prioritairement sur :

- > l'information des missions locales sur le programme Envie d'agir, et leur sensibilisation à la pertinence de la démarche de projet pour les publics qu'elles accueillent,
- > la sensibilisation des conseillers à la conduite et à l'accompagnement de projet de jeunes,
- > la participation des missions locales aux jurys départementaux et régionaux Envie d'agir,
- > la mise en place d'outils communs pour favoriser l'émergence de projets notamment dans le domaine de la création d'activité économique en collaboration avec le réseau national des groupements de créateurs.

Dans deux régions repérées pour le dynamisme de leur réseau et de leurs partenariats locaux, les missions locales et PAIO seront associées à l'expérimentation lancée en 2007 par le ministère et le Crédit Agricole, partenaire national du programme Envie d'agir, en direction des jeunes issus des quartiers en difficulté et des zones rurales enclavées.

- ▶ [Découvrez le programme Envie d'Agir](#)
- ▶ [Voir le protocole de coopération](#)
- ▶ Contacts : pierrette.catel@cnml.travail.gouv.fr ou sylvie.tumoine@jeunesse-sports.gouv.fr

Contact : Yves Auton, chargé de communication. Tél. 01 57 33 81 91 - 06 70 72 89 66. Mél : yves.auton@cnml.travail.gouv.fr